

YUZZU

L'ASSURANCE, SI SIMPLE, ÇA SURPREND







L'ASSURANCE MOTO ADAPTÉE À VOS BESOINS

Vous cherchez une assurance moto à petit prix et entièrement adaptée à vos besoins ? Avec Yuzzu, vous sillonnez les routes facilement, en toute quiétude. Nous veillons à vous offrir la meilleure couverture qui correspond à votre style de vie. *Logique non ?*

CHEZ NOUS, L'ASSURANCE EST SI FACILE QUE ÇA SURPREND



Assuré simplement

Nous rendons l'assurance simple et transparente par une explication claire, des démarches faciles, en toute tranquillité.



Offre personnalisée

Votre profil et votre mode de vie déterminent votre prime. Avec nous, vous payez toujours le prix juste.



Nous sommes là pour vous

Une nouvelle moto, une question ou un accrochage ? Nous vous accompagnons vite et efficacement dans chaque situation.



RESPONSABILITÉ CIVILE

DE QUOI S'AGIT-IL?

L'assurance RC vous protège contre les conséquences financières des dommages que vous causez à autrui, lors d'un accident en tort. Cette assurance est légalement obligatoire.

QUI ?

Tant le propriétaire que les passagers sont protégés. Vous prêtez exceptionnellement votre moto à un ami ? Il est assuré, lui aussi.

QUAND ?

Notre assurance RC intervient pour indemniser...

- ▶ les dommages corporels et matériels causés à autrui.
- ▶ le remorquage de votre moto si elle ne roule plus après un accident, 24h/24 et 7j/7, que vous soyez en tort ou non.

...en Belgique et dans les pays repris sur votre carte verte.

Attention ! Il s'agit d'une assurance de base qui ne couvre que les dommages que vous causez à autrui. Ni vous, en tant que conducteur, ni votre véhicule ne sont protégés. Vous pouvez élargir votre couverture avec notre formule omnium et nos options.

MINI OMNIUM POUR MOTOS

Avez-vous une moto d'une cylindrée de plus de 50cc ? Maintenant, vous pourrez compléter votre RC avec notre Mini Omnium. Vous serez couvert en cas de dommages à votre moto et nous vous rembourserons les frais de réparation.

Tout ce dont vous n'avez plus à vous soucier :

	MINI OMNIUM
Bris de glace Nous remboursons la réparation d'éclats dans votre pare-brise. Nous sommes là aussi si vous devez le remplacer.	✓
Incendie Dégâts suite à un incendie, un court circuit, une explosion, à la foudre ou à une extinction.	✓
Dommages liés à un évènement naturel Dégâts dus à la grêle, aux vents violents (>100 km/h), à l'orage et aux autres phénomènes naturels.	✓
Collision avec animaux Dommages après une collision avec un animal sur la chaussée ou lorsque des rongeurs endommagent votre moto.	✓
Vol ou tentative de vol Vous êtes indemnisé lorsque votre moto est endommagée après un vol ou une tentative de vol.	✓

Retrouvez plus d'informations sur www.yuzzu.be ou parlez-en directement avec l'un de nos conseillers, par téléphone ou dans un de nos shops.



ELARGISSEZ VOTRE PROTECTION AVEC NOS OPTIONS

Vous avez choisi la formule la plus adaptée à votre situation ? Parfait ! Votre Responsabilité Civile et votre moto sont assurées. Complétez à présent votre protection avec les options suivantes :

L'ASSURANCE CONDUCTEUR, UN MUST !

Vous êtes blessé dans un accident en tort ? Nous remboursons les frais d'hôpitaux, de revalidation et indemnisons votre incapacité de travail.

PROTECTION JURIDIQUE

Nous faisons en sorte que la tierce partie vous indemnise après un accident dans votre droit. Nous prenons aussi votre défense en charge lorsque vous êtes responsable d'une infraction routière. Vous pouvez toujours compter sur nos experts.

ASSURANCE ÉQUIPEMENT MOTO

Votre équipement de moto est inutilisable ou endommagé après une chute ? Nous vous remboursons les frais liés à leur remplacement. Par équipement de moto, nous entendons votre casque, vos gants, vos pantalons, vestes et combinaisons de motard. Cette option n'est disponible que couplée avec l'assurance conducteur.



CUMULEZ LES **AVANTAGES** CHEZ YUZZU

- ▶ Tant votre moto que votre voiture sont assurées chez nous et vous avez plus de 30 ans ? Vous payez votre assurance RC moto jusqu'à 60% moins cher !
- ▶ Pour chaque contrat complémentaire que vous signez, vous bénéficiez de 2 mois d'assurance gratuite pendant la première année du contrat.

AUTRES ASSURANCES DE YUZZU

Profitez aussi de notre expérience pour protéger votre voiture, votre véhicule utilitaire, votre vélo, votre habitation et votre famille. Nous sommes là à chaque étape de votre vie !



L'ASSURANCE AUTO

Notre assurance auto vous permet de prendre la route sans tracas. Nous offrons différentes formules pour que votre voiture, vous-même et vos passagers soyez protégés. Vous roulez dans un certain type de véhicule, vous roulez peu ou vous êtes équipé d'un système d'aide à la conduite ? Vous payez moins cher.



L'ASSURANCE VEHICULE UTILITAIRE

Les conducteurs de véhicules utilitaires sont aussi les bienvenus chez nous. La RC peut être complétée par une Mini Omnium ou une Omnium Complète. Vous pouvez aussi choisir entre nos différentes options.



L'ASSURANCE VÉLO

Aller chez le boulanger à vélo ou franchir cette chaussée pavée ? Puisque chaque situation est différente, vous pouvez composer vous-même votre assurance. Vous pouvez choisir entre les couvertures suivantes: vol, dégâts matériels, protection du cycliste et assistance.



L'ASSURANCE HABITATION ET FAMILIALE

Votre chez-vous est sacré. C'est votre cocon, que vous soyez propriétaire ou locataire. Notre assurance pour habitation et contenu vous protège contre les dommages à votre bâtiment ou à vos biens personnels. De cette façon, vous vous sentez chaque jour en sécurité chez vous.



Notre assurance familiale vous protège vous, votre famille et même vos animaux de compagnie, parce qu'un accident est si vite arrivé. Vous ne devez donc pas vous inquiéter si un membre de votre famille occasionne des dommages corporels ou aux biens d'autrui, même à l'étranger.

CARACTERISTIQUES DES PRODUITS D'ASSURANCE AUTO, MOTO, VEHICULE UTILITAIRE, VÉLO DE YUZZU S.A.

Appellation du produit : l'Assurance Auto, Moto, Véhicule utilitaire et Vélo sont des produits de Yuzzu s.a.

Durée du produit : les polices d'Assurance Auto, Moto, Véhicule utilitaire et Vélo sont conclues pour une période d'un an, renouvelable.

Aspects financiers du produit : l'Assurance Auto, Moto et Véhicule utilitaire sont des produits de branche 10.

Couverture : voir les conditions générales sur www.yuzzu.be.

Principaux risques non garantis : nous vous invitons à parcourir nos conditions générales sur www.yuzzu.be, qui reprennent nos couvertures garanties, mais aussi nos exceptions et exclusions.

Conditions contractuelles : voir les conditions générales sur www.yuzzu.be.

Offre de contrat: 02 505 66 00

Application du droit : les produits d'Assurance Auto, Moto, Véhicule utilitaire et Vélo de Yuzzu s.a. (compagnie d'assurance belge) sont soumis à la législation belge.

Plaintes : vous pouvez adresser toute réclamation à Yuzzu s.a., avenue du Port 86C boîte 117, 1000 Bruxelles. Si vous estimez ne pas avoir reçu de solution appropriée de cette manière, vous pouvez vous adresser à l'Ombudsman des assurances, Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles. Vous avez toujours la possibilité de demander l'intervention d'un juge.

CARACTERISTIQUES DES PRODUITS D'ASSURANCE HABITATION ET D'ASSURANCE FAMILIALE DE YUZZU S.A.

Appellation du produit : l'Assurance Habitation et Familiale sont des produits de Yuzzu s.a.

Durée du produit : les polices d'Assurance Habitation et Familiale sont conclues pour une période d'un an, renouvelable.

Aspects financiers du produit : l'Assurance Habitation et Familiale sont des produits des branches 8 et 13.

Couverture : voir les conditions générales sur www.yuzzu.be.

Principaux risques non garantis : nous vous invitons à parcourir nos conditions générales sur www.yuzzu.be, qui reprennent nos couvertures garanties, mais aussi nos exceptions et exclusions.

Conditions contractuelles : voir les conditions générales sur www.yuzzu.be.

Offre de contrat: 02 505 66 00

Application du droit : les produits d'Assurance Habitation et Familiale de Yuzzu s.a. (compagnie d'assurance belge) sont soumis à la législation belge.

Plaintes : vous pouvez adresser toute réclamation à Yuzzu s.a., avenue du Port 86C boîte 117, 1000 Bruxelles. Si vous estimez ne pas avoir reçu de solution appropriée de cette manière, vous pouvez vous adresser à l'Ombudsman des assurances, Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles. Vous avez toujours la possibilité de demander l'intervention d'un juge.



VOUS AVEZ UNE QUESTION,
BESOIN D'UN CONSEIL ?
NOUS SOMMES À VOTRE DISPOSITION.

- ▶ www.yuzzu.be/fr/contact
- ▶ Contactez-nous au **02 505 66 00** du lundi au vendredi de 08h30 à 19h30
- ▶ Rendez-vous dans un de nos shops www.yuzzu.be/fr/contact

Le détail des couvertures, limites et conditions de l'assurance Moto sont décrites dans les conditions générales et la fiche produit disponibles sur yuzzu.be ou sur simple demande. Les assurances Auto, Moto, Véhicule utilitaire, Vélo, Habitation et Familiale sont des produits de Yuzzu SA. Limites et conditions sur www.yuzzu.be. Yuzzu SA - Siège social : avenue du Port 86C bte 117, 1000 Bruxelles - Belgique - N° BCE. : TVA BE 0456.511.494 - RPM Bruxelles - Banque IBAN BE66 7512 0271 0943 - BIC : AXABBE22 - Ligne info : 02 505 66 00 - Fax : 02 505 67 99 - www.yuzzu.be - Société d'assurances agréée par A.R. du 30/06/1996 pour pratiquer les branches 1.a, 3, 10.a, 10.b, 16, 17, 18 (M.B. 31/07/1996) et par A.R. du 22/05/2000 pour pratiquer les branches 8, 9, 13 (M.B. 16/06/2000) sous le code 1455 auprès de la Banque Nationale de Belgique, sise à B-1000 Bruxelles, Boulevard de berlaumont 14. Cette brochure promotionnelle ne constitue pas une obligation contractuelle et ne reflète pas toutes les conditions générales relatives aux produits d'assurance Auto, Moto, Véhicule utilitaire, Vélo, Habitation et Familiale, qui sont disponibles sur notre site.